

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance ordinaire tenue le 2 décembre 2013.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 2 décembre 2013 à 20 :00 heure, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire invite l'assemblée à un moment de recueillement personnel

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et présente les membres du conseil présents :

Monsieur Daniel Lussier, Maire

Mesdames les conseillères : Isabelle Leduc, Christine Schultz et Louise Lussier.

Messieurs les conseillers : Mauro Lando, Pierre Boisvert et Éric Beaudin.

Est aussi présent:

Monsieur Michel Demers

La présente séance a été convoquée en remettant un avis de convocation à tous les membres du Conseil et à laquelle, ils ont tous accusé réception.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la municipalité de Sherrington est sans directrice générale secrétaire-trésorière qui assume normalement le rôle de secrétaire d'assemblée;

Il est proposé par Isabelle Leduc

Appuyé par Mauro Lando

Et résolu unanimement

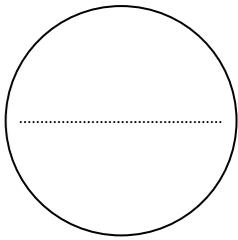
DE NOMMER monsieur Michel Demers au poste de secrétaire d'assemblée pour la présente assemblée.

2013-12-230

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour prévu comme suit :

1. Adoption des procès verbaux
 - 1.1 Procès verbal en date du 1^{er} octobre 2013
 - 1.2 Procès verbal en date du 12 novembre 2013
2. Procédures légales
 - 2.1 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
 - 2.2 Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour 2014
 - 2.3 Avis de motion - Règlement de taxation 2014
 - 2.4 Avis de motion - Règlement de délégation de pouvoir.
3. Gestion des opérations courantes
 - 3.1 Approbation de l'Annexe A - Liste des comptes payés durant le mois de novembre
 - 3.2 Approbation de l'Annexe B – Liste des comptes à payer
 - 3.3 Démission de la Directrice générale et Secrétaire-trésorière
 - 3.4 Embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire trésorier
 - 3.5 Démission de Daniel Lussier à titre de Pompier volontaire et premier répondant
 - 3.6 Ajout d'un signataire à la Caisse populaire Desjardins
 - 3.7 Adhésion 2014 COMBEQ – Sylvain Boucher
 - 3.8 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
 - 3.9 Autorisations concernant la carte de crédit de la municipalité
 - 3.10 Services professionnels d'un ingénieur pour vérifier la conformité du Complexe Multi-Récréatif



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

4. Traitement des demandes faites à la municipalité
 - 4.1 Demande d'élargissement de la rue O'meara – demandée par 3 compagnies
 - 4.2 Demande de Rosalie Gamache concernant la location d'une salle
 - 4.3 Demande d'adhésion à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
 - 4.4 Demande de déneigement du C.P.E. Les jeunes pousses
 - 4.5 Demande de M. André Smith pour du sel de la municipalité
 - 4.6 Demande de renouvellement de salle de l'UPA
5. Correspondances et informations générales
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil sont présents et qu'ils sont tous d'accord pour ajouter des items à l'ordre du jour;

Il est proposé par Christine Schultz
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

D'ACCEPTER l'ordre du jour, tel que proposé, sans modification.

2013-12-231

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1er OCTOBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2013, les nouveaux membres du conseil n'étaient pas présents;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Beaudin était présent lors de cette assemblée du conseil et qu'il est demeuré conseiller élu;

Il est proposé par Éric Beaudin
Appuyé par les conseillers et conseillères
Et résolu unanimement

QUE Monsieur Éric Beaudin adopte le procès-verbal de la séance ordinaire en date du 1^{er} octobre 2013 et qu'il soit adopté tel que rédigé.

2013-12-332

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par Louise Lussier
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire en date du 12 novembre 2013 soit adopté tel que rédigé.

2013-12-333

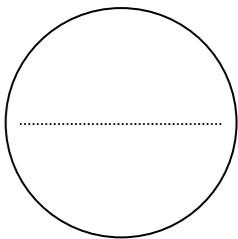
DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers Mauro Lando, Pierre Boisvert et conseillère Isabelle Leduc.

2013-12-334

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2014

CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement

QUE le conseil municipal adopte le calendrier suivant pour ses séances ordinaires pour l'année 2014 :

- 13 janvier 2014	- 3 février 2014	- 3 mars 2014
- 7 avril 2014	- 5 mai 2014	- 2 juin 2014
- 7 juillet 2014	- 4 août 2014	- 8 septembre 2014
- 6 octobre 2014	- 3 novembre 2014	- 1 ^{er} décembre 2014

Les séances se tiendront à l'Hôtel de Ville et commenceront à 19h00.

2013-12-335

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2014

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Christine Schultz qu'à une séance subséquente sera adopté, avec dispense de lecture, en vertu de l'article 445 du Code municipal, un règlement décrétant l'imposition et le paiement des taxes municipales, des taux de taxation, de compensation et les modalités de perception pour l'exercice financier 2014.

2013-12-336

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIR

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Isabelle Leduc qu'à une séance subséquente sera adopté, avec dispense de lecture, un règlement régissant la délégation de pouvoir.

2013-12-337

APPROBATION DE L'ANNEXE A – LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Louise Lussier
Et résolu unanimement

QUE l'annexe A – Liste des comptes payés durant le mois de novembre 2013 au montant de **124 802.43 \$** faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit acceptée.

2013-12-238

APPROBATION DE L'ANNEXE B – LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE l'annexe B – Liste des comptes à payer au montant de **111 509.74 \$** et faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit accepté.

2013-12-239

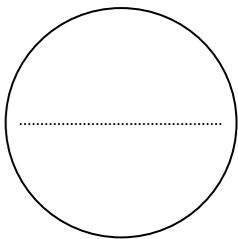
**DÉMISSION DE MADAME FRANCINE FLEURENT, DIRECTRICE-
GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE madame Fleurent a donné sa démission le 7 novembre;

CONSIDÉRANT QU'elle n'entend pas collaborer au transfert des connaissances et qu'elle refuse de nous rencontrer pour clarifier le dossier de son départ;

Il est proposé par Christine Schultz
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

QUE nous acceptons la démission de Madame Francine Fleurent à titre de Directrice générale et secrétaire-trésorière en date de sa lettre de démission.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance ordinaire tenue le 2 décembre 2013.

2013-12-240

**EMBAUCHE D'UN NOUVEAU DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons plus de Directeur général et Secrétaire-trésorier et que le poste est vacant;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Christine Schultz
Et résolu unanimement

QUE nous embauchions un nouveau Directeur général et Secrétaire-trésorier en la personne de monsieur Michel Demers;

QUE lui soit versé un salaire de 1 500 \$ par semaine et que ses autres conditions soient les mêmes que celles précédemment établies pour ce poste;

QUE le Maire soit mandaté à signer un contrat de travail avec lui, confirmant les modalités et autres conditions de son emploi.

2013-12-241

**DÉMISSION DE DANIEL LUSSIER À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE
ET PREMIER RÉPONDANT**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Daniel Lussier occupe maintenant la fonction de Maire de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Lussier ne peut occuper plusieurs fonctions à la Municipalité;

Il est proposé par Louise Lussier
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

QUE la démission de Monsieur Daniel Lussier, à titre de pompier volontaire et de premier répondant, soit acceptée.

2013-12-242

AJOUT D'UN SIGNATAIRE À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QU'il y a un nouveau Directeur général et Secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE l'institution financière demande une résolution du conseil pour apporter les modifications pour la signature des effets et des chèques;

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

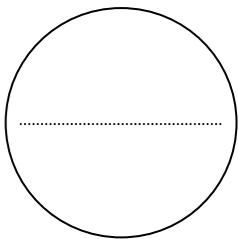
D'AJOUTER comme signataire des chèques, le Directeur général et Secrétaire-trésorier monsieur Michel Demers.

2013-12-243

ADHÉSION 2014 COMBEQ – SYLVAIN BOUCHER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Sylvain Boucher est membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ);

CONSIDÉRANT QUE cet organisme dispense des formations et fournit des informations pertinentes à l'exercice de ses fonctions;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Il est proposé par Éric Beaudin
Appuyé par Louise Lussier
Et résolu unanimement

DE RENOUVELLER cette adhésion;

DE PAYER la cotisation annuelle de 333,43 \$, taxes incluses.

2013-12-244 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

CONSIDÉRANT les conditions de travail des employés;

CONSIDÉRANT QU'il y a peu d'activités administratives durant les fêtes;

CONSIDÉRANT QUE les autres services sont assurés en continuité;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Christine Schultz
Et résolu unanimement

QUE le bureau municipal soit fermé du 20 décembre au 6 janvier 2014 pour la période des Fêtes.

2013-12-245 AUTORISATIONS CONCERNANT LA CARTE DE CRÉDIT DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les personnes autorisées à utiliser la carte de crédit de la Municipalité suite aux changements des élus responsables ainsi qu'à la direction générale;

Il est proposé par Éric Beaudin
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE monsieur Daniel Lussier, maire et Michel Demers, directeur général et secrétaire trésorier soient les représentants de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington à l'égard de la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Ces représentants exerceront les pouvoirs suivants :

- Signer et approuver tout document ou pièce justificative relatifs à une demande auprès de la Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Procéder à toutes demandes, présentes et futures, de modification, d'augmentation de limite et d'ajout de carte(s).

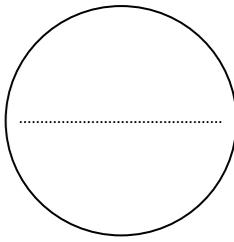
Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

2013-12-246 SERVICES PROFESSIONNELS D'UN INGÉNIEUR POUR VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DU COMPLEXE MULTI-RÉCRÉATIF

CONSIDÉRANT QUE le projet d'aménagement du Complexe multirécréatif a connu maintes modifications depuis son commencement et les plans originaux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut s'assurer de la sécurité des lieux et de la conformité des installations aux lois et règlements avant sa mise en service;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux offres de services professionnels pour réaliser cette vérification;



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

QUE la Municipalité mandate monsieur Yvon Latreille, ingénieur, pour procéder à une vérification de conformité;

QUE ce mandat soit fait à forfait n'excédant pas 3 138,72, taxes incluses, conformément à son offre de services et convenu de gré à gré;

QUE l'inspecteur municipal gère ce mandat et fasse rapport au directeur général qui en informera par la suite le Conseil.

**2013-12-247 DEMANDE D'ÉLARGISSEMENT DE LA RUE O'MEARA – DEMANDÉ
PAR 3 COMPAGNIES**

CONSIDÉRANT la demande d'élargissement de la rue O'meara par trois entreprises situées sur le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est importante par son enjeu de sécurité;

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Christine Schultz
Et résolu unanimement

QUE soient ÉTUDIÉS les options et les impacts de cette demande par l'inspecteur;

QUE soient DÉPOSÉS au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), d'ici trois mois, un avis et des recommandations sur cette demande.

2013-12-248 DEMANDE DE ROSALIE GAMACHE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande venant Rosalie Gamache le soir de la séance extraordinaire du 12 novembre dernier ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est concernant le montant de la location de salle du Centre Récréatif pour le cours de Zumba;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Isabelle Leduc
Et résolu unanimement

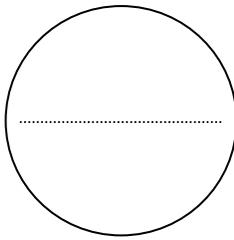
QUE pour les résidents de Sherrington désirant donner des cours, les locations de salles seront de 15,00 \$ par événement.

**2013-12-249 DEMANDE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande venant de l'association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique;

Il est proposé par Louise Lussier
Appuyé par Pierre Boisvert
Et résolu unanimement

QUE nous adhérons à cette demande pour un montant de 100.00 \$



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance ordinaire tenue le 2 décembre 2013.

2013-12-250

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT DU C.P.E. LES JEUNES POUSSÉS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande transmise par l'inspecteur municipal le soir de la séance ordinaire du 12 novembre dernier, venant de la part du C.P.E. Les Jeunes Poussés;

CONSIDÉRANT QUE la demande est de faire le déneigement des entrées principales et de secours de la garderie ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse, cela engagerait la responsabilité de la municipalité et que le service demandé ne fait pas partie des services offerts par la ville
à ses citoyens, organismes et entreprises;

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE cette demande soit refusée.

2013-12-251

DEMANDE DE MONSIEUR. ANDRÉ SMITH POUR DU SEL DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT à sa séance ordinaire du 12 novembre le Conseil municipal a reçu une demande venant de Monsieur André Smith pour utiliser à des fins personnelles le sel de voirie ;

CONSIDÉRANT QUE ce service ne fait pas partie des services offerts par la ville
à ses citoyens, organismes et entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil cherche à établir des pratiques uniformes pour favoriser l'équité des services offerts aux citoyens;

Il est proposé par Isabelle Leduc
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE cette demande soit refusée.

2013-12-252

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT POUR LE PRÊT DE SALLE À L'UPA

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande venant de l'UPA, concernant le renouvellement du prêt de la salle du conseil municipal;

Il est proposé par Louise Lussier
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement

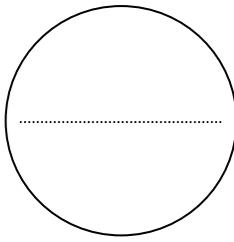
QUE nous acceptons cette demande et QUE le prêt de la salle du conseil municipal soit la même que la résolution **2012-04-355**.

CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe l'assemblée des points suivants :

Point 1

Il remercie Madame Christine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Édouard pour sa disponibilité et sa collaboration à titre de



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington

secrétaire d'assemblée, lors de la dernière séance du Conseil. Cette intervention, fruit d'une collaboration entre les deux municipalités, a été très appréciée.

Point 2 (en collaboration avec Isabelle Leduc)

Il souligne les événements qui s'en viennent et invite les citoyens à y participer :

14 décembre	Bal en blanc du Club de l'âge d'or.
15 décembre	Dépouillement d'arbre de Noël
25 janvier	Carnaval

Point 3

L'ancienne caserne, propriété de la Fabrique, est utilisée comme entrepôt par la municipalité depuis longtemps. Le toit coule. La Fabrique doit prendre une décision sur ce qu'elle fera de cet édifice (réparation, vente, location) et clarifier les conditions d'utilisation de celle-ci par la municipalité ainsi que les responsabilités réciproques.

Point 4

Des consultations seront tenues prochainement par Hydro Québec auprès des municipalités de la région concernant le projet Hertel. Ce projet consiste en la construction d'une ligne souterraine à courant continu d'une tension de 320 kV entre le poste Hertel, situé à La Prairie, et la frontière. Nous serons appelés à y collaborer même si cela ne passe pas directement sur notre territoire.

Point 5 (en collaboration avec Louise Lussier)

Dans les mois qui viennent, une concertation des organismes communautaires sera organisée sous la coordination d'un comité de la municipalité.

Point 6

Le rapport du Maire concernant l'exercice 2012 sera déposé ce mois-ci, en décembre et le budget de la municipalité sera déposé en janvier.

Point 7

L'AFEAS a mis en place le programme de sensibilisation NON à la violence et chaque membre du conseil porte actuellement un ruban blanc à la boutonnière en support à cette cause importante.

Point 8 (en collaboration avec Pierre Boisvert)

On souligne l'avancement des travaux du Complexe multi-récréatif. Il est mentionné qu'on attend avec intérêt le rapport d'expertise d'un ingénieur pour confirmer la conformité et la sécurité des lieux.

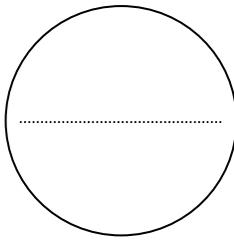
Point 9

Une politique de gestion des locations sera déposée par l'administration d'ici l'automne. Celle-ci respectera toutefois les baux, ententes ou contrats en vigueur, lorsqu'il y en a.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Carol Lafrance s'informe quant à la poursuite de l'utilisation des locaux pour son activité de karaté. On l'informe que rien n'est changé.

Monsieur Jacques Forino s'enquiert du mandat temporaire ou permanent du nouveau directeur général. On l'informe que c'est un mandat permanent, mais que la situation sera révisée d'ici juin prochain. Le mandat de monsieur Demers consiste essentiellement à formaliser les pratiques de gestion municipales, tant dans les opérations courantes que pour la gestion des projets spéciaux.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Monsieur Robert Rousseau veut savoir ce qui se passe avec le pont du rang St-Pierre. On l'informe que le Ministère des Transports arrête ses travaux pour l'hiver, que les détours seront enlevés et que les travaux reprendront au printemps. Le MTQ fait face des travaux plus importants que ce qui était prévu.

Monsieur Chalifoux veut savoir ce qui arrive avec les trottoirs entre les rues Hamelin et Bisailon qui ont été promis et reportés maintes fois. L'inspecteur municipal précise que comme il s'agit d'emprises sur la route provinciale, assujetties aux normes du MTQ, des plans d'ingénieurs sont requis et les coûts risquent d'être élevés. La bande de ciment a été réalisée et payée par le MTQ. C'est à suivre pour la suite des travaux.

Un intervenant mentionne que lorsque la municipalité a un contrat elle doit le respecter. On lui mentionne que les contrats de location de salles, auxquels il fait référence, seront respectés jusqu'à leur terme, même si on met en place une nouvelle politique de gestion des locations.

Monsieur Tétreault mentionne que pour la sécurité, il y a lieu de voir ce qui peut être fait au coin de O'meara. Le nouveau Directeur général en prend note et assure celui-ci qu'il sera consulté dans ce dossier.

2013-12-253

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mauro Lando
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée à 20h50.

Michel Demers
Secrétaire d'assemblée

Je, Daniel Lussier, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Lussier, Maire